

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2020

Le vingt-huit février deux mil vingt, le Conseil Municipal de TIGEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Danielle POIRSON, Maire.
Convocation du 24/02/2020.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Marie-Thérèse LIZOT, Fabien RIGAUX, Pamela SANCHEZ, Joël TOURTE Conseillers municipaux.

Absents : Michel GONCALVES, Virginie JARRIN, Aurélie MOYSAN, Michel PERRIN, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Alain LEGRAND

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 janvier 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour un point concernant la création d'un emploi permanent à temps non-complet. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

Création d'un emploi permanent à temps non-complet

Travaux

SDESM

Finances

- Compte administratif
- Compte de gestion
- Affectation des résultats
- Taux de fiscalité
- Subventions aux associations
- Budget 2020

Questions diverses

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS NON COMPLET

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la création d'un emploi permanent à temps non-complet annualisé de 7.71 heures par semaine.

TRAVAUX

Francis POISSON énonce les travaux réalisés :

- Rue de Villeneuve-le-Comte : le trottoir côté impair a été bitumé, une jardinière délimite le cheminement des piétons, deux passages piétons ont été réalisés.
Danielle POIRSON rappelle que le stationnement est interdit sur les trottoirs et demande aux riverains de ne pas stationner sur les jardinières nouvellement installées.
- Rue de Saint Fiacre: aménagement du fossé pour la récupération des pluviales à l'intersection avec la rue du grand Morin.
- Rue de la Forêt aménagement sécuritaire du virage à l'entrée de la forêt.
- Curage des buses.

SDESM : Groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures, de services associés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie et services associés.

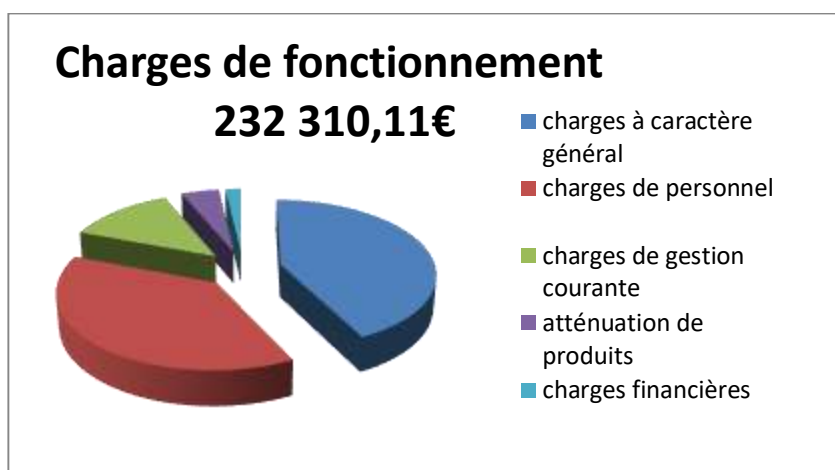
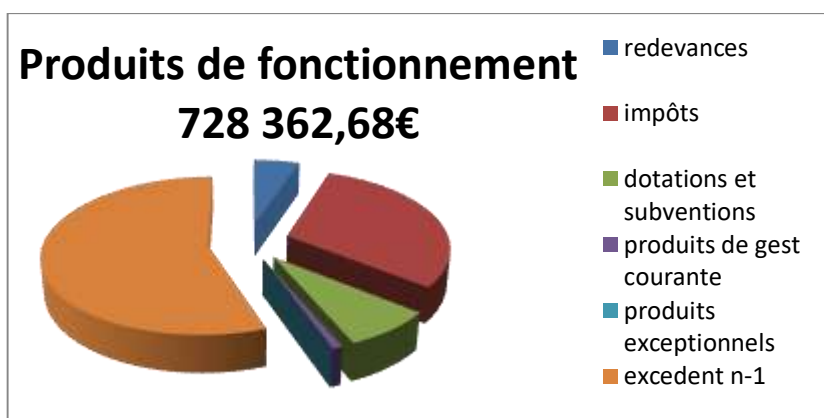
FINANCES

❖ COMPTE ADMINISTRATIF 2019

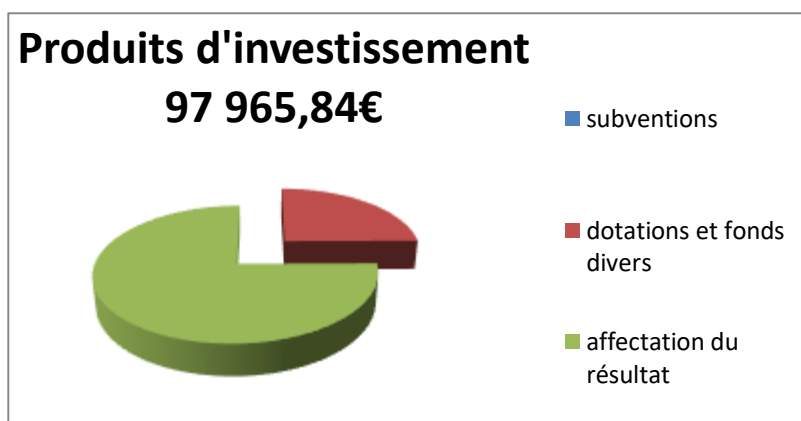
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, moins une abstention de droit (Danielle POIRSON), donne quitus au Maire, pour sa gestion et adopte le Compte Administratif 2019 qui fait apparaître les résultats suivants :

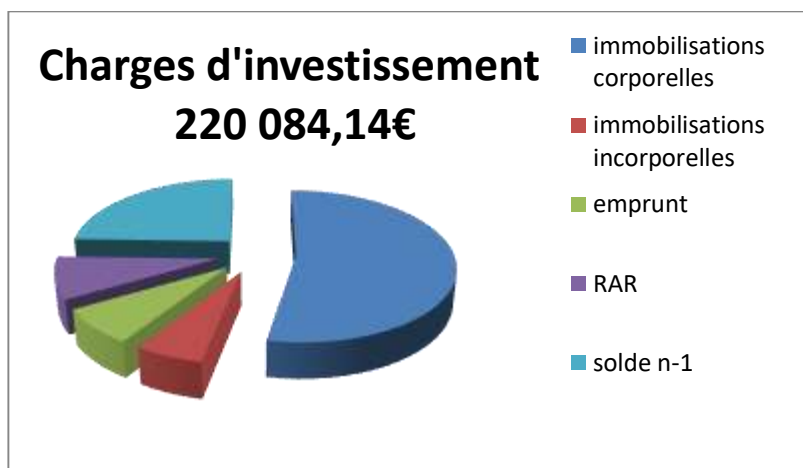
- Section de fonctionnement : excédent 496 052.57 €
- Section d'investissement : déficit 122 118.30 €.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT





❖ COMPTE DE GESTION 2019 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte de gestion 2019 du Receveur municipal pour la Commune.

❖ AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'affecter la somme de 373 934.27 € au budget 2020 à la section de fonctionnement (compte R002 : excédent n-1 reporté) et la somme de 122 118.30 € au budget 2020 à la section d'investissement (compte 1068), pour équilibrer la section d'investissement 2019.

❖ VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Le Conseil municipal ayant voté à main levée et s'étant exprimé à l'unanimité des membres présents décide de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition,

Taxe d'Habitation : 15.19 %

Taxe Foncière : 23.95 %

T F sur le Non Bâti : 50.83 %

❖ BUDGET PREVISIONNEL 2020

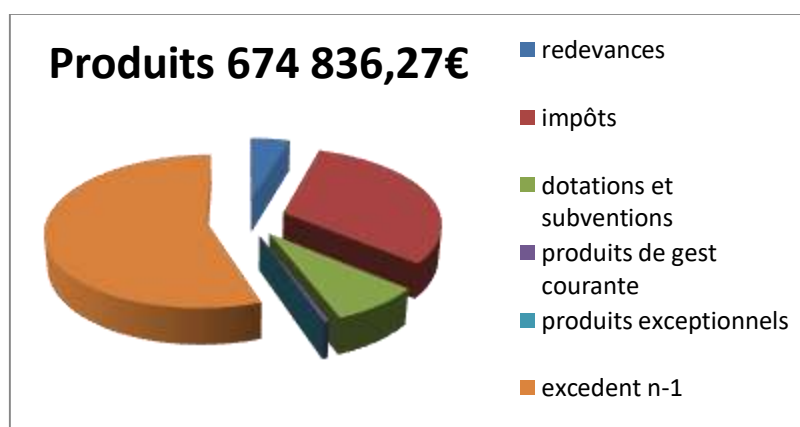
1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

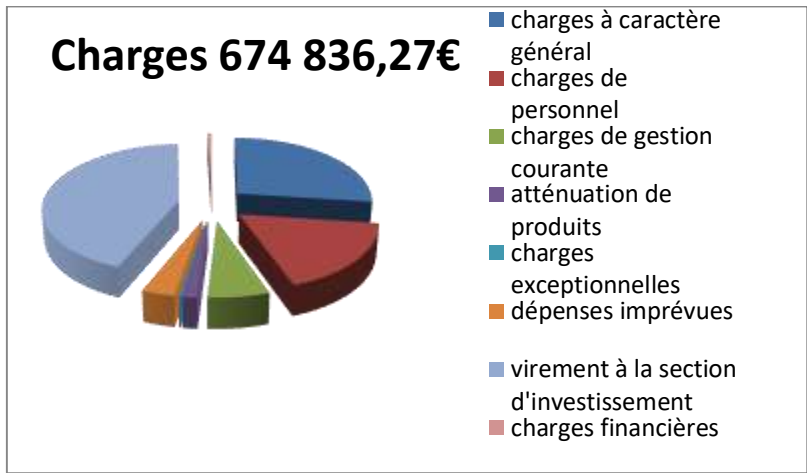
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte de voter les subventions présentées.

2. BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL 2020

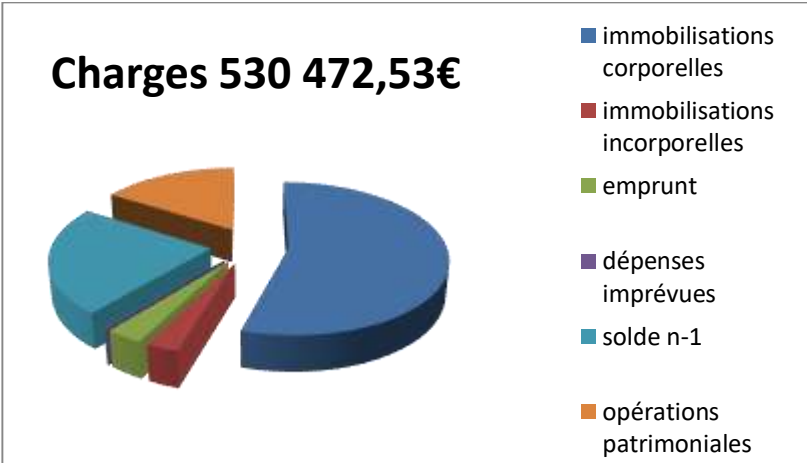
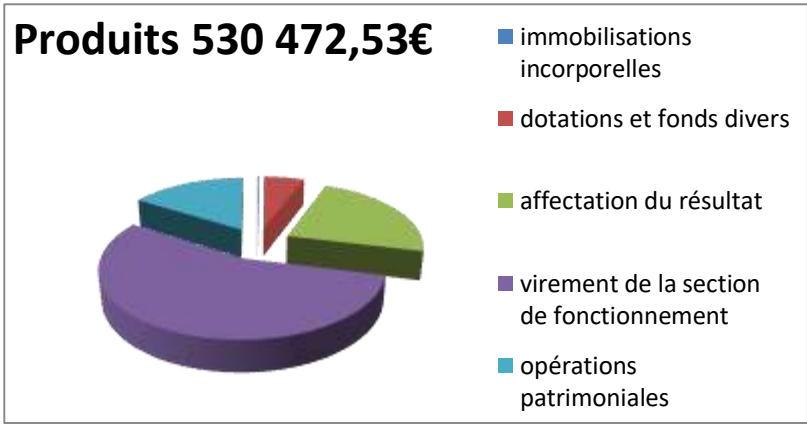
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents adopte le Budget prévisionnel 2020 qui s'équilibre à 674 836.27€ en section de fonctionnement et 550 472.53€ en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT





INVESTISSEMENT



QUESTIONS DIVERSES

❖ Participation citoyenne

Le commandant de la Brigade de gendarmerie de MORTCERF a présenté les chiffres de la délinquance sur le village qui sont en légère baisse.

❖ S.I.R.P.

Danielle POIRSON indique que les effectifs scolaires sont en baisse. Une fermeture de classe est envisagée à la prochaine rentrée.

❖ CACPB

Les 12 communes issues de la dissolution de la CCPC sont bien représentées au sein de la communauté d'agglomération. Les élus ont rapidement été mis en place afin de ne pas perturber les projets.

❖ Informations

- La soirée **choucroute** aura lieu le 29 février,
- La traditionnelle **boom** trimestrielle des enfants aura lieu vendredi 6 mars.
- Les **élections municipales** auront lieu le 15 mars. Madame POIRSON informe le public qu'elle ne sera pas candidate.
- Le Conseil souhaite la **bienvenue** à Robin, Chloé et Alana, nés ces deux derniers mois.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 20h55.